

Liste des souscripteurs

Le capital social est fixé à 42 Euros et divisé en 42 actions de 1 euro entièrement libérées, numérotées de 1 à 42 et attribuées en rémunération de leurs apports, savoir :

Monsieur Philippe MASSET, demeurant 18 Chemin de la Bastille – 38700 La Tronche, à concurrence de 42 actions numérotées de 1 à 42.

Monsieur Philippe MASSET, demeurant 18 Chemin de la Bastille – 38700 La Tronche apporte en numéraire 42 Euros.

Fait à La Tronche, le 24 avril 2024

Signature